

Dominique RABELLE

*Présidente du Conseil d'administration de l'EID Atlantique
Vice-présidente du Conseil départemental de la Charente-Maritime*



Le MOT de la Présidente

Après 50 ans de présence sur la façade atlantique, l'EID Atlantique arrive au terme de son existence. Face aux fortes contraintes budgétaires des Départements, les baisses drastiques des moyens de l'établissement ainsi que les retraits successifs de plusieurs territoires n'ont fait que vider progressivement l'EID Atlantique de sa substance et de son efficacité.

En outre, la recentralisation du pilotage de la lutte anti-vectorielle par les agences régionales de santé à partir de 2020 met fin aux actions de surveillance et de lutte contre le moustique tigre menées par l'EID Atlantique. Cette mission était jusqu'à présent exercée de manière coordonnée et mutualisée à l'échelle de la façade atlantique, Manche et Mer-du-Nord, elle sera désormais régionalisée.

Dès lors, au 1^{er} janvier 2020, de nouvelles organisations et services verront le jour sur le territoire des cinq Départements jusque là membres de l'EID Atlantique. Qu'elles soient exercées par les Départements ou les intercommunalités, **les opérations de démoustication se poursuivront pour faire face à la présence et à la prolifération des moustiques sur leur territoire, nuisance majeure pour les touristes.**

L'objectif pour nos collectivités est de maintenir coûte que coûte l'expertise scientifique et technique des agents de l'EID Atlantique. Notre attention sera donc toute mobilisée sur l'avenir de nos personnels. Ce dernier rapport d'activité illustre tout le savoir-faire et l'action rigoureuse de notre établissement en matière de gestion des risques liés à la prolifération des moustiques.